

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 15 mars 2021, à 18 :30 heures, sans public, par vidéoconférence, pour contrer la propagation du COVID-19.

Sont présents : Nathacha Tessier, mairesse
Sarah McAlden, conseillère
Patrice Boislard, conseiller
Chantal Nault, conseillère

Sont absents : Chantal St-Martin, conseillère
Stéphane Gauthier, conseiller
Sylvain Proulx, conseiller

Les membres du conseil forment le quorum.

Est également présente : Nathalie Lemoine, DG

Le sujet à l'ordre du jour est le suivant :

- 1) Signature de l'entente camp de jour avec la ville de Drummondville.

RÉSOLUTION 080.03.2021

SIGNATURE DE L'ENTENTE CAMP DE JOUR AVEC LA VILLE DE DRUMMONDVILLE.

ATTENDU QUE les camps de jour offerts par les centres communautaires présents sur le territoire de la ville de Drummondville accueillent des enfants ayant un handicap;

ATTENDU QUE les ratios accompagnateur/enfant sont adaptés à la réalité des besoins;

ATTENDU les frais d'intégration engagés pour ces personnes;

ATTENDU QUE la contribution financière du parent est égale à une inscription régulière;

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Sarah McAlden,**

Il est résolu que la municipalité s'engage à payer les frais d'accompagnement d'une personne handicapée moins la contribution du parent.

QUE mesdames Nathacha Tessier, mairesse, et Nathalie Lemoine, directrice générale, soient autorisées à signer l'entente camp de jour avec la Ville de Drummondville.

Adopté.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉS DE CRÉDITS

Je soussignée, Nathalie Lemoine, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie par les présentes que les fonds sont disponibles aux postes budgétaires pour les dépenses ci-haut mentionnées, projetées et décrétées de ladite municipalité.

Nathalie Lemoine

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renoncent à son droit de véto.

Nathacha Tessier, mairesse

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

**Sur proposition de Chantal Nault,
Appuyé de Sarah McAlden**

QUE la séance soit levée à 18:35.